



RAPPORT D'ÉVALUATION

Evaluation report

WELLCOM

a obtenu une note de **55/100** suite à l'évaluation de son niveau de maturité RSE par Afnor Certification le **6/6/2022**



Informations générales

Secteur d'activité : Publicité et études de marché

Effectif De 10 à 250 salariés

Risque social **Risque environnemental**

B

B

A
B Risque faible
C
D
E Risque fort

Le **risque social** matérialise le caractère dangereux, ou non, de l'écosystème d'exécution des activités de l'entreprise en matière sociale. Le **risque environnemental** matérialise le caractère dangereux, ou non, de l'écosystème d'exécution des activités de l'entreprise en matière environnementale.



Résultats

Notes globales contrôlées

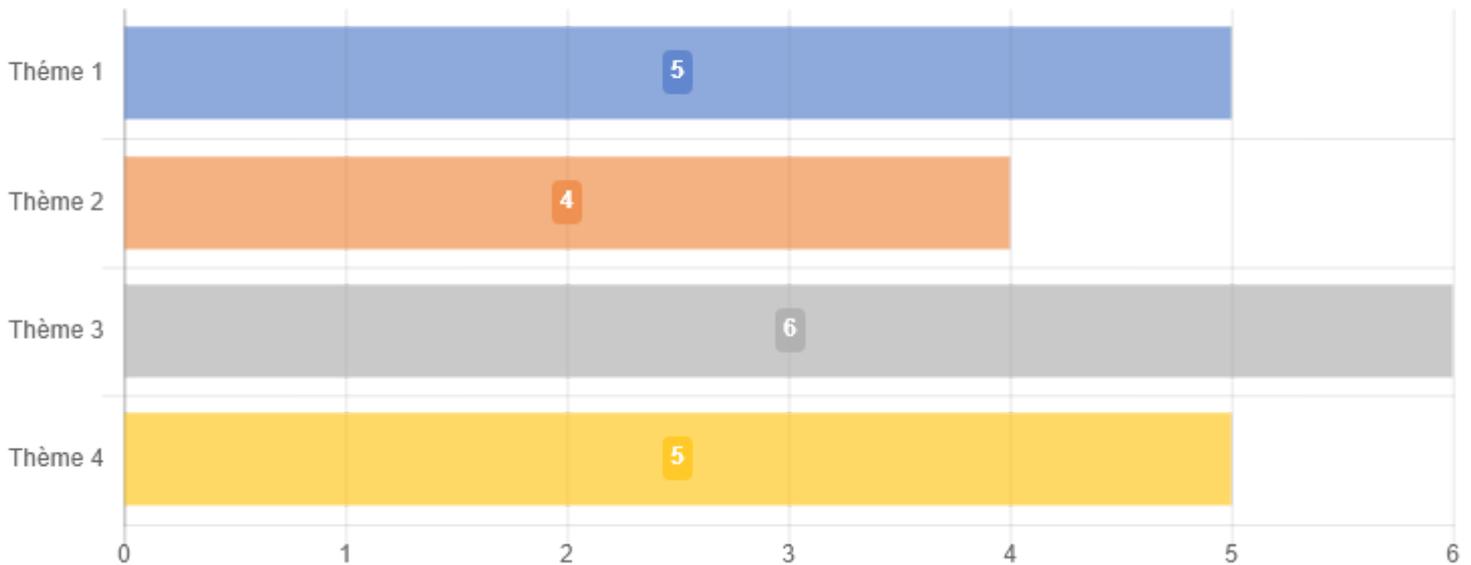
55/100

Note Auto-déclarée :59/100

Moyenne générale des évaluations Contrôlées : 57,9 /100

Moyenne auto-déclarée générale : 64,4/100

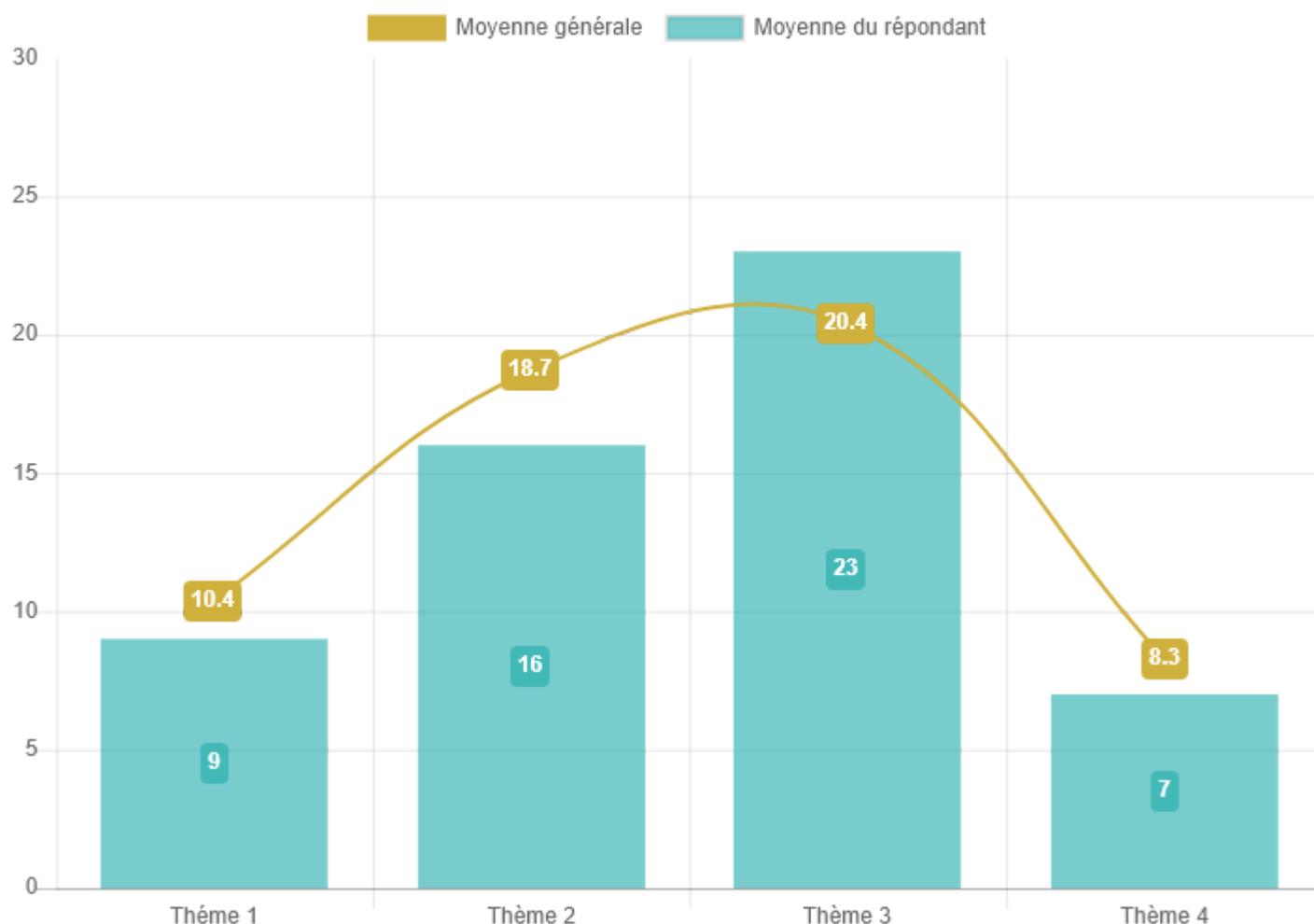
Poids des thèmes



Légende :

- 1 : Vision et gouvernance 3 : Ressources humaines et aspects sociaux
- 2 : Réalisation des prestations 4 : Impact environnemental de l'agence

Répartition par thème



Thèmes	Notes contrôlées de l'évalué	Moyennes générales
1 : Vision et gouvernance	9/19	10,4/19
2 : Réalisation des prestations	16/34	18,7/34
3 : Ressources humaines et aspects sociaux	23/32	23/32
4 : Impact environnemental de l'agence	7/15	8,3/15

Notes obtenues par question

Thèmes	Questions	Notes contrôlées	Notes Auto-déclarées
1 : Vision et gouvernance	1 : Formalisation de la démarche RSE de l'agence	3/7	3/7
	2 : Ethique des affaires	3/3	3/3
	3 : Achats responsables - (Achats hors production)	2/4	2/4
	4 : Identification des parties prenantes	0/2	2/2
	5 : Pro bono et actions d'engagements sociétales	1/3	1/3
2 : Réalisation des prestations	6 : impacts sociaux et environnementaux du client dans le conseil stratégique	4/10	4/10
	7 : Déontologie dans l'organisation des relations non rémunérées...	6/8	6/8
	8 : Impacts sociaux et environnementaux dans l'organisation...	3/8	3/8
	9 : Impacts sociaux et environnementaux de la mise en œuvre opérationnelle	3/8	3/8
3 : Ressources humaines et aspects sociaux	10 : Développement du capital humain de l'agence	5/8	5/8
	11 : Implication des salariés dans la stratégie de l'agence	4/4	4/4
	12 : Diversité, équité, égalité des chances	3/6	5/6
	13 : Politique de recrutement et de rémunération	6/6	6/6
	14 : Sécurité au travail	1/2	1/2
	15 : Santé et qualité de vie au travail (SQVT)	4/6	4/6
4 : Impact environnemental de l'agence	16 : Energie – Emissions de gaz à effet de serre	2/4	2/4
	17 : Gestion et traitement des déchets	2/4	2/4
	18 : Gestion des impressions internes	1/3	1/3
	19 : Mobilité et impact environnemental	2/3	2/3
	20 : Gestion de l'eau	0/1	0/1

Plan de progrès général (basé sur le contrôle de l'évaluation)

Thème 1 : Vision et gouvernance

Q	Préconisations
1	Pour assurer la mise en œuvre de la stratégie RSE, une politique dédiée, comprenant des indicateurs et des objectifs à suivre à intervalles réguliers est nécessaire. Elle vous permettra de suivre de manière précise votre feuille de route RSE et ainsi réajuster les moyens alloués et objectifs fixés si nécessaire.
2	Continuez comme cela, bravo !
3	Pour renforcer vos pratiques d'achats responsables et aller au-delà de critères RSE, vous pouvez mettre en place un système d'évaluation RSE des fournisseurs/candidats à un AO et ainsi obtenir davantage d'informations sur leurs pratiques.
4	Pour agir auprès de vos parties prenantes il est important de commencer par bien les identifier à travers un travail de recensement/cartographie.
5	Pour déployer davantage l'engagement de votre agence, vous pouvez encourager ou subventionner l'implication de vos collaborateurs dans associations, clubs ou institutions.

Thème 2 : Réalisation des prestations

Q	Préconisations
6	Il est attendu que l'agence propose une méthodologie et des outils qui permettront de suivre l'intégration d'enjeux RSE à son conseil stratégique.
7	Afin d'aller plus loin, il est conseillé de mettre en place des outils de vérification et de contrôle de vos engagements déontologiques (Nommer un référent; mettre en place des procédures internes avec dispositif de recueil d'alertes)
8	Pour améliorer votre maturité sur ce sujet, les actions centrales à porter sont d'informer vos clients quant à vos engagements et de former vos collaborateurs aux bonnes pratiques des campagnes nécessitant la rémunération d'influenceurs/KOL ou tout autre achat média/social média.
9	Pour aller plus loin, il est attendu que vous formalisiez une politique de limitation des impacts environnementaux et sociaux des prestations print / digital / événementiel / audiovisuel / cadeaux et autres portages qui soit signée par la direction de l'agence et communiquée à vos parties prenantes.



Plan de progrès général (basé sur le contrôle de l'évaluation) (suite)

Thème 3 : Ressources humaines et aspects sociaux

Q	Préconisations
10	Pour aller plus loin, vous pouvez élargir votre plan de formation à d'autres métiers et compétences que ceux liés à votre activité de conseil en communication. Mesurez par ailleurs les retombées des différentes formations dispensées, tout en vous assurant de leurs contributions à l'épanouissement des collaborateurs.
11	Continuez comme cela, bravo !
12	Au-delà de la sensibilisation, vous pouvez mener des actions en faveur de la diversité et de l'égalité des chances : Contractualisation avec des entreprises adaptées, financement d'organismes ou d'évènements spécifiques etc...
13	Continuez comme cela, bravo !
14	Votre agence peut maintenant aller au-delà de la réglementation et de la rédaction d'un document unique en multipliant les actions de prévention liées à la sécurité au travail et/ou en faisant reconnaître son système de management de la sécurité par une reconnaissance externe.
15	Pour aller plus loin en matière de santé et qualité de vie au travail, votre agence peut travailler en collaboration avec les instances représentatives et le personnel pour mettre en place de nouvelles mesures de SQVT et de lutte contre les risques psychosociaux. Un plan d'action formalisé et piloté permettrait également de suivre l'évolution de la SQVT en interne.

Thème 4 : Impact environnemental de l'agence

Q	Préconisations
16	Afin d'optimiser vos économies d'énergie et réductions d'émissions de gaz à effet de serre et de suivre vos objectifs et performances de manière précise, une politique spécifique devra être rédigée et mise en place au sein de votre agence et ainsi compléter la sensibilisation du personnel.
17	Pour améliorer vos résultats en matière de gestion et traitement des déchets, une sensibilisation de vos équipes ainsi que la mise en place d'une politique claire sur le sujet, fixant notamment des objectifs précis, vous permettrait d'obtenir de meilleurs résultats.
18	Vos pistes de réductions maintenant identifiées, vous pouvez vous atteler à la formalisation d'une politique dédiée et vous fixer ainsi des objectifs en la matière.
19	Au-delà de la sensibilisation et de l'optimisation des trajets réalisée en continue par l'agence, la mise à disposition ou la facilitation de l'utilisation de modes de transports alternatifs (transports en commun, vélo, véhicule électrique etc..) à destination de ses collaborateurs et/ou visiteurs serait une étape supplémentaire en termes de gestion durable de la mobilité. Des objectifs de réduction de l'impact environnemental lié aux déplacements seraient également à mettre en place pour approfondir le caractère durable de la mobilité de l'agence.
20	A priori la gestion de l'eau n'est pas un enjeu majeur pour votre agence. Toutefois, cela reste un enjeu majeur de développement durable pour lequel chaque petit geste compte et a son importance. La mise en place de quelques actions de réductions, de suivi et de sensibilisation aux économies d'eau sera donc la bienvenue.



Indice de confiance :

 Les modes de preuve sont complets et officiels

1 : Formalisation de la démarche RSE de l'agence

 **Réponse sélectionnée par l'évalué :**
Etape 2 : La stratégie de responsabilité sociétale est formalisée, elle est adaptée à la nature de l'activité et à la taille de l'agence. L'agence a réalisé un état des lieux de ses actions de responsabilité sociétale. Une personne (ou groupe de personnes) est référente sur la RSE et identifiée comme telle dans l'agence.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question

 **Réponse sélectionnée par le contrôleur :**
Etape 2 : La stratégie de responsabilité sociétale est formalisée, elle est adaptée à la nature de l'activité et à la taille de l'agence. L'agence a réalisé un état des lieux de ses actions de responsabilité sociétale. Une personne (ou groupe de personnes) est référent sur la RSE et identifiée comme telle dans l'agence.

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

2 : Ethique des affaires

 **Réponse sélectionnée par l'évalué :**
Etape 1 : L'agence a identifié les risques liés à ses activités en termes de conduite éthique et a rédigé un code de conduite et/ou un code éthique.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question

 **Réponse sélectionnée par le contrôleur :**
Etape 1 : L'agence a identifié les risques liés à ses activités en termes de conduite éthique. Elle sensibilise son personnel à lutter contre toutes formes de pratiques non-éthiques.

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

3 : Achats responsables - (Achats hors production)



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 1 : L'agence demande à ses fournisseurs de lui fournir des informations et/ou des documents concernant leurs pratiques RSE.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 1 : L'agence s'assure auprès de ses fournisseurs de leur conformité réglementaire et normative en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

4 : Identification des parties prenantes



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 2 : L'agence a identifié l'ensemble de ses parties prenantes en lien, direct ou non, avec sa responsabilité sociétale et a mis en place des outils d'écoute de ses clients, collaborateurs et/ou autres parties prenantes.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 0 : L'agence n'a pas encore identifié de façon précise ses différentes parties prenantes.

Commentaire du contrôleur :

Je n'ai aucun document opérationnel qui démontre que l'entreprise connaît précisément les parties prenantes qui ont un lien direct, contractuel ou non, avec ses activités. En l'absence d'élément de preuve, la réponse est dégradée. Je vous propose de nous fournir les documents nécessaires pour valider le niveau comme un tableau d'identification des parties prenantes de l'entreprise. Nous vous rappelons qu'ACESIA, plateforme en ligne d'AFNOR Certification (organisme évaluateur indépendant) conserve la confidentialité de vos documents, qui ne seront consultable que par l'expert qui contrôle votre évaluation.

5 : Pro bono et actions d'engagements sociétales



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 2 : L'agence mène durablement des actions d'engagements sociétales auprès d'associations, entreprises ou institutions.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 2 : L'agence mène durablement des actions de responsabilité sociétale auprès d'associations, entreprises ou institutions.

Commentaire du contrôleur :

Le document Mécénat, actions d'engagements sociétales et Pro bono valide le niveau.

6 : Prise en compte des impacts sociaux et environnementaux du client dans le conseil stratégique



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 1 : L'agence a identifié des actions en matière de responsabilité sociétale et environnementale de son client sur le sujet afin de l'intégrer à son conseil stratégique.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 1 : L'agence a identifié des actions en matière de responsabilité sociétale et environnementale de son client sur le sujet afin de l'intégrer à son conseil stratégique.

Commentaire du contrôleur :

Le document Charte RSE valide le niveau.

7 : Déontologie dans l'organisation des relations non rémunérées avec les publics



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 2 : L'agence informe ses clients et a sensibilisé et formé ses collaborateurs aux bonnes pratiques de son métier

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 2 : L'agence informe ses clients et a sensibilisé et formé ses collaborateurs aux bonnes pratiques de son métier

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

8 : Impacts sociaux et environnementaux dans l'organisation des relations influenceurs rémunérés et autres campagnes paid



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 1 : L'agence suit les directives de la Charte de la relation influenceurs du SCRP et/ou les recommandations de l'ARPP.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 1 : L'agence suit les directives de la Charte de la relation influenceurs du SCRP et/ou les recommandations de l'ARPP.

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

9 : Impacts sociaux et environnementaux de la mise en œuvre opérationnelle des campagnes print / digital / événementiel / audiovisuel / cadeaux et autres portages



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 1 : L'agence a identifié les impacts environnementaux et sociaux des prestations print / digital / événementiel / audiovisuel / cadeaux et autres portages et a sensibilisé ses équipes sur le sujet.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 1 : L'agence a identifié les impacts environnementaux et sociaux des prestations print / digital / événementiel / audiovisuel / cadeaux et autres portages et a sensibilisé ses équipes sur le sujet.

Commentaire du contrôleur :

Le document Riposte verte valide le niveau.

10 : Développement du capital humain de l'agence

Réponse sélectionnée par l'évalué :

 Etape 2 : L'agence encourage la formation des collaborateurs, elle dispose d'un plan de formation qu'elle applique sans discrimination et favorise la promotion interne.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question

Réponse sélectionnée par le contrôleur :

 Etape 2 : L'agence encourage et propose des formations à ses collaborateurs, elle dispose d'un plan de formation qu'elle applique sans discrimination et favorise la promotion interne.

Commentaire du contrôleur :

Le document Suivi de formation 2021 - 2022 valide le niveau.

11 : Implication des salariés dans la stratégie de l'agence

Réponse sélectionnée par l'évalué :

 Etape 2 : L'agence favorise une décentralisation des responsabilités, une organisation transversale et/ou de nouveaux systèmes de gouvernance. Elle prend en compte les avis des collaborateurs et dispose de mécanismes de concertation ponctuelle.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question

Réponse sélectionnée par le contrôleur :

 Etape 2 : L'agence favorise une décentralisation des responsabilités, une organisation transversale et/ou de nouveaux systèmes de gouvernance. Elle prend en compte les avis des collaborateurs et dispose de mécanismes de concertation ponctuelle.

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

12 : Diversité, équité, égalité des chances



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 2 : L'agence s'est engagée à promouvoir la diversité et l'égalité des chances et a formalisé cet engagement.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 1 : L'agence a sensibilisé ses équipes concernées à l'égalité des chances et à la diversité.

Commentaire du contrôleur :

Je ne peux pas ouvrir le document Grille de rémunération 2021 - Ensemble des collaborateurs. En l'absence d'élément de preuve, la réponse est dégradée au niveau 1. Je vous propose de nous fournir les documents nécessaires ou le pdf de la Grille de rémunération 2021 - Ensemble des collaborateurs pour valider le niveau. Nous vous rappelons qu'ACESIA, plateforme en ligne d'AFNOR Certification (organisme évaluateur indépendant) conserve la confidentialité de vos documents, qui ne seront consultable que par l'expert qui contrôle votre évaluation.

13 : Politique de recrutement et de rémunération



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 2 : L'agence a formalisé une politique de recrutement et de rémunération visant à favoriser et systématiser ses bonnes pratiques. Elle recrute majoritairement en CDI.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 2 : L'agence a formalisé une politique de recrutement et de rémunération visant à favoriser et systématiser ses bonnes pratiques. Elle recrute majoritairement en CDI.

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

14 : Sécurité au travail



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 1 : L'agence respecte la réglementation relative à la SST et a rédigé son document unique d'évaluation des risques qu'elle tient à jour régulièrement.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 1 : L'agence respecte la réglementation relative à la SST et a rédigé son document unique d'évaluation des risques qu'elle tient à jour régulièrement

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

15 : Santé et qualité de vie au travail (SQVT)



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 2 : L'agence adopte plusieurs mesures destinées à favoriser la qualité de vie au travail des collaborateurs et à lutter contre les risques psychosociaux. Elle implique les managers dans leur mise en œuvre à travers la mise en place et le suivi d'objectifs.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 2 : L'agence adopte plusieurs mesures destinées à favoriser la qualité de vie au travail des collaborateurs et à lutter contre les risques psychosociaux. Elle implique les managers dans leur mise en œuvre à travers la mise en place et le suivi d'objectifs.

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

16 : Energie – Emissions de gaz à effet de serre



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 1 : L'agence a identifié ses pistes de réduction de consommations énergétique et a réalisé quelques actions d'économie d'énergie et/ou de réduction d'émissions de gaz à effets de serre.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 1 : L'agence a identifié ses pistes de réduction de consommations énergétique et a réalisé quelques actions d'économie d'énergie et/ou de réduction d'émissions de gaz à effets de serre

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

17 : Gestion et traitement des déchets



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 1 : L'agence a identifié et évalué ses sources principales de déchets et a organisé le tri de ces derniers.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 1 : L'agence a identifié et évalué ses sources principales de déchets et a organisé le tri de ces derniers.

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

18 : Gestion des impressions internes



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 1 : L'agence a identifié des pistes de réduction de ses impressions et de leurs impacts environnementaux, quelques actions ont été mises en place pour diminuer l'impact environnemental des impressions de l'agence.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 1 : L'agence a identifié des pistes de réduction de ses impressions et de leurs impacts environnementaux, quelques actions ont été mises en place pour diminuer l'impact environnemental des impressions de l'agence.

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

19 : Mobilité et impact environnemental



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 1 : L'agence optimise les conditions de transports pour l'ensemble des déplacements de ses salariés et les sensibilise à la réduction des impacts environnementaux liés aux transports.

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 1 : L'agence optimise les conditions de transports pour l'ensemble des déplacements de ses salariés et les sensibilise à la réduction des impacts environnementaux liés aux transports.

Commentaire du contrôleur :

Les documents valident le niveau.

20 :Gestion de l'eau



Réponse sélectionnée par l'évalué :

Etape 0 : Notre agence n'a pas mis en place d'action spécifique visant à suivre et à réduire sa consommation d'eau

Commentaire de l'évalué :

L'évalué n'a pas saisi de commentaire à cette question



Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Etape 0 : Notre agence n'a pas mis en place d'action spécifique visant à suivre et à réduire sa consommation d'eau

Commentaire du contrôleur :

En l'absence de preuve, la réponse est contrôlée.

